

LETTRE D'ENGAGEMENT POUR L'INTERNAT

L'internat du Lycée Biarritz Atlantique s'engage à vous apporter les meilleures conditions de vie collective et de travail pour faciliter votre réussite scolaire.

L'objectif de ce contrat est de faciliter le bon fonctionnement de l'internat et de développer des relations de confiance et de respect mutuel.

La direction de l'établissement, en collaboration avec les deux CPE et assistants(es) d'éducation, se réserve la possibilité de modifier ce contrat en accord avec vous et vos responsables légaux, au moyen d'avenants, pour préciser vos devoirs ou vos droits spécifiques.

Nom et Prénom de l'élève :

Classe pour l'année à venir :

Je m'engage à travailler et à mettre en œuvre toutes mes compétences pour réussir ma scolarité.

Je m'engage à respecter tous les personnels de l'établissement ainsi que les élèves.

Je m'engage à respecter les règles de vie collectives stipulées dans le règlement intérieur de l'internat.

Je m'engage à respecter les locaux, les équipements et les matériels mis à ma disposition par le lycée.

Fait à : Le :

Signature des responsables légaux

Signature de l'élève

Cette lettre d'engagement pour l'internat s'appuie, comme le règlement intérieur, sur des principes simples donnant à l'élève interne la possibilité de travailler afin de construire son projet professionnel passant par la réussite scolaire.

Le respect de cette lettre d'engagement est primordial et incontournable.

En cas de non-respect des règles de vie collective et des consignes données par les personnels d'encadrement, la place de l'élève à l'internat serait compromise.

Ce document est à remettre avec le dossier d'inscription ou de réinscription.